



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE

CGRFA/WG-FGR-7/23/Report

Septième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières

Rome (Italie), 7-9 mars 2023

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

**RAPPORT DE LA 7^e SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

Rome (Italie), 7-9 mars 2023

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE
Rome, 2023**

Les documents relatifs à la 7^e session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur internet, à l'adresse suivante:

<https://www.fao.org/forest-genetic-resources/working-group/intergovernmental-technical-working-group-on-forest-genetic-resources/detail/fr/c/1628860/>

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
I. Introduction	1
II. Ouverture de la session et élection du président, des vice-présidents et du rapporteur	2-7
III. Élaboration du <i>Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>	8-11
IV. Mise en œuvre et examen du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	12-16
V. Rôle des ressources génétiques forestières dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	17-20
VI. Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant	21-27
VII. Information de séquençage numérique et ressources génétiques forestières	28-32
VIII. Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	33-36
IX. Question diverses	37
X. Déclarations de clôture	38-40

Appendices

- A. Ordre du jour de la 7^e session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières
- B. Membres et suppléants du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières élus à la 18^e session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- C. Liste des documents

I. INTRODUCTION

1. La 7^e session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail) s'est tenue à Rome (Italie) du 7 au 9 mars 2023. La liste des membres du Groupe de travail et des suppléants, élus par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) à sa 18^e session ordinaire, figure à l'*appendice B*. La liste des délégués et des observateurs est disponible sur le site web de la FAO¹.

II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

2. M. Yongqi Zhen (Chine), Président de la 6^e session du Groupe de travail, a déclaré la session ouverte et a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs.

3. M. Zhimin Wu, Directeur de la Division des forêts, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a insisté sur le caractère crucial des forêts et de leurs ressources génétiques pour le développement durable, la biodiversité et le bien-être de l'humanité. Il a également souligné que les forêts joueraient un rôle considérable dans la concrétisation de plusieurs cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Enfin, il a appelé les membres du Groupe de travail et les observateurs à faire en sorte que l'importance des ressources génétiques des arbres et des autres espèces végétales ligneuses se trouvant dans les forêts soit davantage reconnue.

4. M. Dan Leskien, Chargé de liaison principal à la Commission, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Il a fait remarquer que les initiatives intersectorielles menées dans le cadre des Nations Unies sous l'impulsion des pays, telles que le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, mettaient en évidence la nécessité d'envisager les ressources génétiques forestières dans un contexte plus général. Par ailleurs, il a indiqué qu'il importait que les politiques sectorielles relatives aux ressources génétiques forestières, comme le Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières (le Plan d'action mondial)², soient formulées et mises en œuvre en harmonie avec les autres politiques.

5. Conformément à l'article III de ses Statuts³, le Groupe de travail a remplacé les membres absents par d'autres membres de la Commission présents à la réunion. La Jordanie, le Panama, les Pays-Bas (Royaume des) et les Philippines ont ainsi participé à la réunion en qualité de membres du Groupe de travail.

6. Le Groupe de travail a élu M^{me} Mari Rusanen (Finlande) Présidente. M^{me} Marianna Marshall Parra (Brésil), M^{me} Toral Patel-Weynand (États-Unis d'Amérique), M. James Mwang'ombe Mwamodenyi (Kenya)

¹ <http://www.fao.org/forest-genetic-resources/working-group/fr/>.

² FAO. 2014. *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*. Rome. <https://www.fao.org/3/i3849f/i3849f.pdf>.

³ CGRFA/WG-FGR-7/23/1/Inf.1.

et M^{me} Norwati Muhammad (Malaisie) ont été élus vice-présidents. M. James Mwang'ombe Mwamodenyi (Kenya) a été élu rapporteur.

7. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure à l'*appendice A*.

III. ÉLABORATION DU *DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE*

8. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Élaboration du Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*⁴ et a pris note des informations qui figurent dans le document *Draft Second Report on the State of the World's Forest Genetic Resources* (Projet de Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde)⁵.

9. Le Groupe de travail a noté qu'en janvier 2023, seuls 66 pays – soit l'équivalent de 72 pour cent de la superficie forestière mondiale – avaient répondu au questionnaire en ligne et qu'ils n'étaient que 31 à y avoir adjoint un rapport écrit avec des informations complémentaires. Il a recommandé que la Commission se penche sur les raisons qui expliquent le faible taux de réponse pour faire en sorte que les pays soient plus nombreux à faire rapport à l'avenir. Le Groupe de travail a aussi fait observer que les questionnaires et les rapports écrits, y compris les versions actualisées, envoyés à la FAO par les pays avant le 30 avril 2023 seraient pris en compte dans la version révisée du projet de Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde (ci-après le «Deuxième rapport»).

10. Le Groupe de travail a recommandé que la version révisée du projet de Deuxième rapport, comprenant une analyse plus approfondie des données communiquées par les pays, soit communiquée dans sa version définitive au plus tard le 1^{er} octobre 2023. Les membres et les observateurs devraient être invités à commenter le projet de texte le 30 novembre 2023 au plus tard. Le Groupe de travail a noté que la FAO achèverait et publierait ensuite le Deuxième rapport, compte tenu des observations formulées, au plus tard le 30 juin 2024. Il a recommandé que la FAO établisse et publie une version abrégée du Deuxième rapport dans toutes les langues officielles des Nations Unies.

11. Le Groupe de travail a également recommandé que la FAO présente le Deuxième rapport aux réunions internationales qui s'y prêtent et diffuse activement ses conclusions pour éclairer les processus mondiaux concernant la biodiversité, le changement climatique, les forêts et la restauration des écosystèmes.

⁴ CGRFA/WG-FGR-7/23/3.

⁵ CGRFA/WG-FGR-7/23/3/Inf.1.

IV. MISE EN ŒUVRE ET EXAMEN DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

12. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Mise en œuvre et examen du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*⁶ et a pris note des informations qui figurent dans le document *Preliminary Second Report on the implementation of the Global Plan of Action for the Conservation, Sustainable Use and Development of Forest Genetic Resources* (Projet de deuxième rapport sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières)⁷.

13. Le Groupe de travail a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il a recommandé que la version finale du deuxième rapport sur sa mise en œuvre soit présentée à la Commission, pour information, à sa 19^e session régulière.

14. Le Groupe de travail s'est félicité que la FAO ait élaboré un système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières avec la participation des points focaux nationaux et d'autres experts. Il a noté que le système d'information consisterait en un site web public et une interface pour la communication de rapports à laquelle seuls les points focaux nationaux pourront accéder pour gérer les données sur les ressources génétiques forestières. À ce propos, il a recommandé que la Commission examine attentivement les éventuels problèmes liés au caractère confidentiel que pourraient avoir, du point de vue des impératifs de conservation, certaines données transmises par les pays pour les besoins de l'élaboration des rapports sur l'état des ressources génétiques dans le monde ou en vue de leur mise à disposition dans des systèmes d'information en libre accès, conformément à la Politique de la FAO relative à la protection des données.

15. Le Groupe de travail a recommandé que le Plan d'action mondial soit réexaminé et, s'il apparaît nécessaire et justifié de le faire, révisé à la lumière des conclusions du Deuxième rapport. Par ailleurs, il a recommandé que les membres de la Commission et les points focaux soient consultés immédiatement après la publication du Deuxième rapport au sujet de la nécessité de réviser le Plan d'action mondial. Il a également recommandé que la FAO élabore, sur la base des conclusions de la consultation écrite, un projet de Plan d'action mondial révisé ou tout autre document qu'elle jugera utile de rédiger, et le soumette au Groupe de travail, à sa 8^e session, ainsi qu'à la Commission, à sa 20^e session ordinaire, afin qu'ils l'examinent.

16. Enfin, le Groupe de travail a recommandé que la Commission encourage les donateurs à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de sa Stratégie de financement.

⁶ CGRFA/WG-FGR-7/23/4.

⁷ CGRFA/WG-FGR-7/23/4/Inf.1.

V. RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION À SES EFFETS

17. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁸ et a pris note des informations qui figurent dans le document *FAO's work on climate change* (Activités de la FAO dans le domaine du changement climatique)⁹. Il a également examiné le projet de questionnaire sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte du changement climatique¹⁰ et a recommandé, afin d'éviter que le questionnaire fasse double emploi avec d'autres processus de communication d'informations, de rationaliser et de simplifier encore les questions, en vue de leur examen par la Commission à sa prochaine session. Il a souligné le caractère général du questionnaire et a recommandé que les questions, telles qu'elles seront transmises aux points focaux nationaux, ciblent les différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA).

18. Par ailleurs, le Groupe de travail a recommandé que, une fois le questionnaire parachevé et les réponses reçues, le secrétariat synthétise les réponses des pays aux fins de leur examen par les groupes de travail et la Commission. Il n'est pas parvenu à un consensus s'agissant de déterminer si le questionnaire devait aussi porter sur l'atténuation du changement climatique et les contributions déterminées au niveau national et a recommandé que la Commission se penche sur le sujet à sa prochaine session.

19. Le Groupe de travail a pris note de la demande de la Commission, qui l'avait prié «d'examiner et de réviser, le cas échéant, les *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*¹¹, en tenant compte de la nécessité d'aborder la question de la vulnérabilité des RGAA face au changement climatique, conformément aux accords internationaux pertinents, pour examen par la Commission à sa prochaine session»¹². En réponse à cette demande, il a recommandé que la Commission organise un atelier multipartite mondial sur le changement climatique et les RGAA, qui permettrait d'échanger des informations et des données d'expérience, en particulier sur les programmes de sélection ciblant les caractéristiques d'adaptation, et d'envisager d'éventuels changements à apporter aux Directives volontaires. En outre, il a recommandé que le secrétariat examine et révisé, le cas échéant, les Directives volontaires, à la lumière des résultats de l'atelier mondial et compte tenu des réponses au questionnaire. Le projet de directives volontaires révisées devrait ensuite être examiné lors de consultations régionales, puis par le Groupe de travail et la Commission à leurs prochaines sessions.

⁸ CGRFA/WG-FGR-7/23/5.

⁹ CGRFA/WG-FGR-7/23/5/Inf.1.

¹⁰ CGRFA/WG-FGR-7/23/5, *appendice I*.

¹¹ FAO. 2015. *Directives volontaires à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*. Rome. <http://www.fao.org/3/i4940f/i4940f.pdf>.

¹² CGRFA-18/21/Report, paragraphe 20.

20. Le Groupe de travail a recommandé de continuer à développer les programmes de renforcement des capacités et de formation dans le domaine du changement climatique et des RGAA. Enfin, il a recommandé que la Commission invite les membres à recourir aux outils et aux orientations de la FAO relatifs à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses effets lors de l'élaboration ou de la mise à jour de leurs plans nationaux d'adaptation et des contributions déterminées au niveau national.

VI. ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

21. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant*¹³ et a pris note des informations qui figurent dans les documents *Access and benefit-sharing and genetic resources for food and agriculture: typology of country measures* (Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: typologie des mesures nationales)¹⁴ et *Draft questionnaire on the implications of access and benefit-sharing measures for the use and exchange of genetic resources for food and agriculture and for benefit-sharing* (Projet de questionnaire sur les incidences des mesures relatives à l'accès et au partage des avantages sur l'utilisation et l'échange de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages)¹⁵.

22. Le Groupe de travail s'est félicité des activités qui ont permis de faire mieux connaître les caractéristiques distinctives des RGAA intéressant les mesures en matière d'accès et de partage des avantages et a recommandé que la Commission poursuive ses travaux à cet égard.

23. Le Groupe de travail a pris note des faits nouveaux qui s'étaient fait jour dans le cadre d'autres accords ou instruments internationaux concernant l'accès et le partage des avantages et a recommandé que le secrétariat continue de suivre ces évolutions et en rende compte au Groupe de travail et à la Commission.

24. Le Groupe de travail s'est dit favorable à la structure globale de la typologie des mesures nationales en matière d'accès et de partage des avantages¹⁶, qui illustre la diversité des approches et le large éventail des solutions que les pays ont adoptées pour prendre en considération les caractéristiques distinctives des RGAA dans les mesures législatives, administratives et stratégiques ayant trait à l'accès et au partage des avantages. Il a recommandé d'indiquer, dans l'introduction du document, que les mesures nationales mentionnées sont de simples exemples, qui ne se veulent aucunement exhaustifs. Il a recommandé également d'insérer des représentations visuelles de certains des éléments relatifs à des mesures prises par les pays, par exemple en ajoutant des figures ou des graphiques.

¹³ CGRFA/WG-FGR-7/23/6.

¹⁴ CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.1.

¹⁵ CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.2.

¹⁶ CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.1.

25. Le Groupe de travail a examiné le projet de questionnaire¹⁷ et a fait remarquer qu'il était nécessaire de le simplifier et, le cas échéant, de repenser et de préciser à qui s'adressaient les différents types de question. Il a recommandé d'adresser certaines des questions liées à l'octroi et au refus des autorisations d'accès aux instances nationales chargées de l'accès et du partage des avantages. Par ailleurs, il a recommandé que le questionnaire vise aussi à recueillir l'expérience des parties prenantes quant à l'obtention de l'accès à des RGAA, au suivi et au partage des avantages, ainsi que d'étudier si et comment les mesures en matière d'accès et de partage des avantages influencent le choix de RGAA dans le domaine de la recherche-développement. Il a indiqué que les membres du Groupe de travail et les observateurs pouvaient communiquer par écrit des remarques sur le questionnaire jusqu'au 1^{er} avril 2023 inclus en vue de leur examen par l'Équipe de spécialistes des questions techniques et juridiques relatives à l'accès et au partage des avantages et la Commission à leurs prochaines sessions.

26. Le Groupe de travail a recommandé que, à partir des réponses au questionnaire et des autres sources d'information disponibles, un rapport soit établi sur les incidences de ces mesures s'agissant de l'utilisation et de l'échange de RGAA, des connaissances traditionnelles associées et du partage des avantages.

27. Le Groupe de travail s'est dit favorable à ce que la Commission poursuive sa collaboration étroite avec les organisations et instruments internationaux pertinents, notamment la Convention sur la diversité biologique (CDB) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité international), afin de coordonner les activités de sensibilisation parmi les principales parties prenantes et de mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de formation dans le domaine de l'accès aux RGAA et du partage des avantages en découlant, en vue d'éviter les chevauchements d'activités.

VII. INFORMATION DE SÉQUENÇAGE NUMÉRIQUE ET RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

28. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Information de séquençage numérique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁸.

29. Le Groupe de travail a pris note du fait qu'il n'y avait pas d'accord sur le terme «information de séquençage numérique» ni sur sa définition, et que de multiples termes étaient employés dans ce domaine, notamment «données de séquençage génétique».

30. Le Groupe de travail a félicité la Commission d'avoir organisé l'atelier mondial sur l'information de séquençage numérique concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture¹⁹, qui s'est tenu en ligne les 14 et 15 novembre 2022, en collaboration avec le secrétariat de la CDB, l'Organe directeur

¹⁷ CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.2.

¹⁸ CGRFA/WG-FGR-7/23/7.

¹⁹ https://www.fao.org/cgrfa/meetings/dsi_workshop_2022/fr/.

du Traité international, CAB International (CABI) et l'initiative des banques de gènes du CGIAR. Il a recommandé que la Commission organise d'autres ateliers ou webinaires ouverts pour informer ses membres et les observateurs au sujet des questions relatives à l'information de séquençage numérique, notamment les évolutions technologiques et celles qui concernent les politiques, et pour faciliter le dialogue aux niveaux national, régional et mondial. Il s'est en outre déclaré favorable à ce que la collaboration étroite entre la Commission et d'autres organes ou instruments qui s'occupent de l'information de séquençage numérique se poursuive.

31. Le Groupe de travail a pris note du projet d'étude sur le thème «Rôle de l'information de séquençage numérique dans la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: possibilités et difficultés»²⁰ et a recommandé que les renseignements relatifs à l'application de l'information de séquençage numérique aux fins de l'utilisation et de la mise en valeur dans les différents secteurs des RGAA soient plus équilibrés. Il a recommandé que la Commission invite les membres à communiquer des informations au secrétariat au sujet des mesures nationales relatives à l'accès et au partage des avantages qui reposent sur l'information de séquençage numérique et des incidences réelles ou potentielles de ces mesures sur la conservation et l'utilisation durable des RGAA, y compris pour ce qui est de l'échange de ressources, de l'accès aux ressources et du partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation. Il a recommandé que ces contributions soient regroupées sous la forme d'un document d'information pour la 20^e session ordinaire de la Commission.

32. Par ailleurs, le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande au secrétariat de continuer à suivre les faits nouveaux concernant l'information de séquençage numérique qui se feront jour dans d'autres enceintes, y compris en participant aux réunions intergouvernementales pertinentes afin d'envisager les répercussions éventuelles de ces évolutions, notamment les possibilités et les difficultés qu'elles représenteront pour la Commission et ses membres. Il a recommandé également que la Commission demande au secrétariat de faire rapport régulièrement à celle-ci sur ces évolutions.

VIII. PLAN STRATÉGIQUE POUR LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

33. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: examen et actualisation*²¹ et a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel depuis la 16^e session ordinaire de la Commission.

²⁰ CGRFA/WG-FGR-7/23/7/Inf.1.

²¹ CGRFA/WG-FGR-7/23/8.

34. Le Groupe de travail a examiné le projet de plan stratégique 2023-2031 et souligné, sans nier l'importance des travaux de la Commission dans le domaine de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, que le plan stratégique devrait continuer de mettre l'accent sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, champ de compétence essentiel de la Commission. Le Groupe de travail a recommandé que le Plan stratégique 2023-2031 fasse référence aux «ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et autres éléments de la biodiversité intéressant l'alimentation et l'agriculture», plutôt qu'à la «biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les ressources génétiques»²². Il a également recommandé la suppression, dans la justification, du paragraphe 3bis proposé.

35. Le Groupe de travail a recommandé que l'examen des travaux sur les biotechnologies ne soit effectué qu'à la 21^e session ordinaire de la Commission, que l'examen des activités relatives au changement climatique ne soit effectué qu'à la 22^e session ordinaire de la Commission et que le rapport sur *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* ne fasse l'objet d'un suivi qu'à la 23^e session de la Commission. Il a recommandé que la Commission envisage de convenir d'une procédure qui permette de recenser de nouveaux enjeux et questions d'apparition récente à intégrer dans le Programme de travail pluriannuel, et que la procédure tienne compte du rôle des groupes de travail techniques intergouvernementaux dans le recensement des enjeux et questions pertinentes.

36. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission d'inviter les donateurs à contribuer au fonds fiduciaire multidonateurs de la Commission pour la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel.

IX. QUESTION DIVERSES

37. Le Groupe de travail a souligné la nécessité de communiquer longtemps à l'avance les dates de ses prochaines sessions, y compris aux points focaux nationaux, afin de favoriser une plus grande participation à ses réunions. Il a recommandé que le secrétariat facilite, sous réserve que les ressources nécessaires soient disponibles, les consultations ou réunions régionales de tous les points focaux nationaux, afin d'examiner les positions régionales et les propositions concrètes avant les sessions du Groupe de travail. Il a en outre invité les donateurs à fournir des ressources extrabudgétaires pour appuyer la participation des délégués des pays en développement et des pays en transition économique aux sessions du Groupe de travail et aux consultations qui précèdent.

X. DÉCLARATIONS DE CLÔTURE

38. M. Thomas Hofer, Forestier principal au sein de la Division des forêts, a félicité le Groupe de travail pour ses réalisations. Il a noté que les orientations fournies par le Groupe de travail étaient essentielles à la mise au point définitive du Deuxième rapport et à la préparation des mesures de suivi sur la base des

²² Par sa résolution 3/95, paragraphe 1, la Conférence de la FAO a décidé d'élargir le mandat de ce qui était alors la Commission des ressources phylogénétiques à «tous les éléments de la diversité biologique intéressant l'alimentation et l'agriculture».

conclusions qui y figurent. Il a encouragé les pays à utiliser les données et les informations recueillies pour progresser dans la gestion de leurs ressources génétiques forestières. Il a également réaffirmé la volonté de la Division des forêts de prêter un appui technique en vue de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et de poursuivre sa collaboration avec les points focaux nationaux, les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les partenaires internationaux.

39. M. Dan Leskien, Chargé de liaison principal, a remercié le Groupe de travail pour ses contributions aux débats. Il a indiqué que la 19^e session ordinaire de la Commission, qui marque son 40^e anniversaire, se tiendrait à Rome (Italie) du 17 au 21 juillet 2023, et a encouragé l'ensemble des délégués à y assister. Il a souligné en outre qu'il importait de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action mondial dans l'attente de la mise au point de la version définitive du Deuxième rapport. Enfin, il a remercié les gouvernements de l'Allemagne, du Canada, de la Norvège, des Pays-Bas (Royaume des) et de la Suisse pour leur appui aux travaux de la Commission et de ses groupes de travail.

40. La Présidente a remercié tous les délégués et le rapporteur pour leur contribution à la réussite de la session. Elle a également adressé ses remerciements, au nom du Groupe de travail, au secrétariat ainsi qu'aux interprètes, aux traducteurs et aux autres membres du personnel.

APPENDICE A**ORDRE DU JOUR DE LA 7^e SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

1. Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. Élaboration du *Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde*
4. Mise en œuvre et examen du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
5. Rôle des ressources génétiques forestières dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets
6. Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant
7. Information de séquençage numérique et ressources génétiques forestières
8. Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
9. Questions diverses
10. Adoption du rapport

APPENDICE B

**MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES ÉLUS À LA 18^e SESSION ORDINAIRE DE LA
COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Cameroun Kenya Malawi Ouganda Zambie <i>Premier suppléant: Érythrée</i> <i>Deuxième suppléant: Namibie</i>
Asie (5)	Bhoutan Chine Japon Malaisie République de Corée <i>Premier suppléant: Indonésie</i> <i>Deuxième suppléant: Inde</i>
Europe (5)	Fédération de Russie Finlande Italie Norvège Pologne <i>Premier suppléant: Pays-Bas (Royaume des)</i> <i>Deuxième suppléant: Espagne</i>
Amérique latine et Caraïbes (5)	Argentine Brésil Équateur Pérou Venezuela (République bolivarienne du) <i>Premier suppléant: Costa Rica</i> <i>Deuxième suppléant: Cuba</i>
Proche-Orient (4)	Iran (République islamique d') Liban Oman République arabe syrienne <i>Premier suppléant: Soudan</i> <i>Deuxième suppléant: Égypte</i>
Amérique du Nord (2)	États-Unis d'Amérique Canada
Pacifique Sud-Ouest (2)	Papouasie-Nouvelle-Guinée Vanuatu <i>Premier suppléant: Îles Salomon</i> <i>Deuxième suppléant: Samoa</i>

APPENDICE C

LISTE DES DOCUMENTS

Cote	Titre
CGRFA/WG-FGR-7/23/1	Élection du président, du (des) vice-président(s) et du rapporteur
CGRFA/WG-FGR-7/23/1/Inf.1	Statutes of the Intergovernmental Technical Working Group on Forest Genetic Resources, and Members and alternates elected by the Commission at its Eighteenth Regular Session
CGRFA/WG-FGR-7/23/1/Inf.2	Information note for participants
CGRFA/WG-FGR-7/23/2	Ordre du jour provisoire
CGRFA/WG-FGR-7/23/2 Add.1	Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
CGRFA/WG-FGR-7/23/2/Inf.1	List of documents
CGRFA/WG-FGR-7/23/3	Élaboration du <i>Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
CGRFA/WG-FGR-7/23/3/Inf.1	Draft <i>Second Report on the State of the World's Forest Genetic Resources</i>
CGRFA/WG-FGR-7/23/4	Mise en œuvre et examen du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières
CGRFA/WG-FGR-7/23/4/Inf.1	Preliminary second report on the implementation of the Global Plan of Action for the Conservation, Sustainable Use and Development of Forest Genetic Resources
CGRFA/WG-FGR-7/23/5	Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-FGR-7/23/5/Inf.1	FAO's work on climate change
CGRFA/WG-FGR-7/23/6	Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant
CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.1	Access and benefit-sharing and genetic resources for food and agriculture: typology of country measures
CGRFA/WG-FGR-7/23/6/Inf.2	Draft questionnaire on the implications of access and benefit-sharing measures for the use and exchange of genetic resources for food and agriculture and for benefit-sharing
CGRFA/WG-FGR-7/23/7	Information de séquençage numérique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-FGR-7/23/7/Inf.1	The role of digital sequence information for the conservation and sustainable use of genetic resources for food and agriculture: opportunities and challenges
CGRFA/WG-FGR-7/23/8	Plan stratégique pour la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: examen et actualisation